



## Effets des essais et de la certification sur la sécurité des produits et la compétitivité des lieux de travail

### Manfred RENTROP

Deutsche Gesetzliche Unfallversicherung – DGUV, Allemagne

Les organismes d'essai et de certification de l'assurance sociale allemande des accidents de travail et maladies professionnelles s'emploient depuis des dizaines d'années à renforcer la santé et la sécurité au travail par la conception des moyens de travail. Les produits sont ainsi améliorés du point de vue de la prévention des risques professionnels. Cette action à la source s'est révélée efficace. Elle vient notamment à l'appui des innovations techniques et a donc une incidence positive non seulement sur la prévention des risques professionnels, mais aussi sur la compétitivité.

Les essais et la certification ont pour principal effet de révéler les points faibles des produits. Les organismes d'essai et de certification ont donc une expérience et un savoir qui fait parfois défaut aux constructeurs, et leur apport est essentiel pour la santé et la sécurité au travail. Cette « surveillance du marché par anticipation » peut constituer pour les fabricants une protection efficace contre la mise en cause de leur responsabilité du fait des produits et contre d'éventuelles contestations de la part des autorités de surveillance du marché.

Les organismes d'essai et de certification agissent en tant qu'organismes notifiés au niveau européen, mais aussi dans le cadre de la certification volontaire. Il convient de distinguer ces deux domaines :

- Dans le cadre des directives européennes, les organismes notifiés effectuent les essais obligatoires. Des groupes de coordination sont chargés, au niveau européen, de contribuer à l'harmonisation des procédures, par le biais de fiches d'interprétation (« Recommendations for Use »). Il importe toutefois que pour la notification et la surveillance des organismes, les critères de qualité appliqués soient élevés, et que tous les organismes participent aux échanges d'expérience. Le Nouveau Cadre Législatif comporte à cet égard des nouveautés positives.
- Un autre champ d'action est l'examen de type à caractère volontaire, qui donne lieu à la délivrance d'un label. Le principal exemple en est le label GS. Il permet aux fabricants de signaler au marché la qualité de leurs produits du point de vue de la sécurité et de la santé, ce qui peut orienter les acheteurs dans le choix des produits. Cette démarche destinée à susciter la confiance est particulièrement importante dans le cas de produits innovants ou de petites et moyennes entreprises, qui ne bénéficient pas du renom d'une grande marque.

Les essais et la certification ne sont pas les seuls moyens d'exercer une influence. Conjugués à la recherche et au développement, ainsi qu'à la normalisation, ils peuvent avoir des effets remarquables, à condition qu'un échange d'information systématique soit pratiqué entre ces différents secteurs. L'assurance sociale allemande des accidents de travail et maladies professionnelles a inscrit ce type d'échange dans les missions des organismes d'essai et de certification, ce qui se traduit non seulement par une amélioration de la prévention, mais aussi par une augmentation de la productivité.

On voit donc que les essais et la certification sont une source de valeur ajoutée pour les fabricants, les entreprises et la prévention. Il faudrait en tenir compte dans le cadre des discussions politiques actuelles sur l'avenir des marques de qualité au sein de l'UE.